



Chevroux

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 58 - juillet 2017

Billet de Mme Catherine Annen - Municipale

Visite guidée

En charge du camping depuis le début de cette législature, je souhaitais vous faire connaître un peu mieux cet endroit et partager avec vous quelques informations.

Lieu emblématique de notre commune mais que certains d'entre vous n'ont peut-être jamais pris le temps de traverser... Apport économique indéniable mais dont les résidents vous sont peut-être complètement inconnus ?

Voici quelques chiffres :

- ◆ Le camping se compose de 14 cabanons de vacances et de 112 places pour caravanes ou mobilhomes.
- ◆ La surface des parcelles varie entre 45 et 178 m² pour le camping, allant jusqu'à 193 m² pour les zones « cabanons » les plus spacieuses.
- ◆ A ce jour, le taux de location est de 100 %.
- ◆ Les Romands sont représentés à près de 28 %.
- ◆ Certains sont fidèles à Chevroux depuis plusieurs décennies.

Ce printemps, plusieurs travaux ont été effectués dans le camping.

Deux nouveaux tableaux électriques permettent à une dizaine de personnes supplémentaires d'être maintenant branchées « au courant » communal.

./..



Les luminaires du petit passage traversant le camping ont été changés ainsi que deux lampadaires sur le bout de route goudronnée.

Toutes les fenêtres des sanitaires sont neuves et peuvent maintenant être ouvertes en imposte.

J'en profite pour remercier chaleureusement notre concierge, M. Philippe Corminboeuf, qui prend consciencieusement soin de ces installations.

Pour terminer, selon les paroles d'une touriste fribourgeoise avec qui je discutais dernièrement : « Il fait bon vivre au camping de Chevroux. L'apéritif se prend volontiers une fois d'un côté du chemin, une fois de l'autre. Les services se rendent mutuellement et l'ambiance est conviviale ! ».

La belle saison est là ! Profitez-en également.
Bel été à tous !

Catherine Annen - Municipale

CHEVROUX

Vous invite à son

Marché Villageois

du 1er Août

de 08h00 à 14h00

Artisanat Poteries
Peintures Jeux Produits de
la ferme et de la pêche

dès 09h00

Circuit de petites voitures
pour enfants

dès 8h15

" La Chevrotine " Tournoi de pétanque en doublette

à 20h30 A la Maison de Commune

Vin d'honneur offert par la Commune de Payerne

à 21h15 Cortège avec le corps de musique

"L'AVENIR" de Payerne

dès 21h30 Allocutions

M. Jean-Daniel Curchod

Syndic de Chevroux

Mme Christelle Luisier Brodard

Députée au Grand Conseil Vaudois & Syndique de Payerne

dès 22h00 Feu sur le lac & Feux d'artifices

Buvette & musique

P Gratuit

La Municipalité



3

Madame Christelle Luisier Brodard

Syndique de Payerne et Députée
au Grand Conseil vaudois

Nous avons le plaisir de vous informer que
l'oratrice du 1^{er} août 2017 sera :

Madame Christelle Luisier Brodard,
Syndique de Payerne depuis le
1^{er} juillet 2011, réélue en 2016 pour la
législature en cours qui prendra fin en
2021.



Juriste de formation, au bénéfice d'une licence en droit depuis 1997 et en possession d'un brevet d'avocat depuis 2005, Madame Luisier a travaillé en qualité de juriste auprès de l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg, entre 1998 et 2002. Elle a occupé le poste de secrétaire générale adjointe du Département des Finances du Canton de Vaud et a œuvré ensuite en tant que secrétaire générale adjointe des Retraites populaires à Lausanne avant d'« épouser » la carrière de Syndique de Payerne.

Sa licence en poche, elle a répondu "présente" à l'appel de la passion de la politique et, en 1998, elle a rejoint les rangs du Conseil communal de Payerne, fonction qu'elle abandonnera au profit d'un poste à la Municipalité entre 2009 et 2011. En parallèle à ce mandat local, elle a fait partie de l'Assemblée constituante vaudoise, dont le but était d'écrire la nouvelle constitution du Canton, en vigueur depuis 2003. Entre 2008 et 2012, elle a été Présidente cantonale du parti PLR Les Radicaux et, en 2012, elle est élue députée au Grand Conseil vaudois, charge qu'elle occupe toujours à ce jour.

Invitation à la Fête Nationale du 1^{er} août

Comme chaque année, la Municipalité a le plaisir de convier les habitants de Chevroux et les estivants à la commémoration de la Fête Nationale suisse.

Vin d'honneur, offert à la population par la Commune de Payerne, à
20 h 30

devant la Maison de Commune.

Le départ du cortège aux flambeaux, au son du corps de musique « L'Avenir », est prévu à 21 h 15 et tous les enfants sont les bienvenus.

La Municipalité espère vous voir nombreux à cette occasion.



Insignes du 1^{er} août 2017



Les insignes du 1^{er} août 2017 sont à votre disposition à l'administration communale au prix inchangé de :

CHF. 6.00 / pièce.

Par ce geste vous soutenez également **Pro Patria.**

Marché villageois du mardi 1^{er} août

Comme chaque année, le traditionnel marché villageois du 1^{er} août est organisé à Chevroux.

Toutes vos idées, artisanat, produits du terroir ou autres sont les bienvenus.

Les personnes qui souhaitent tenir un stand ou organiser une animation doivent s'annoncer jusqu'au 22 juillet 2017 à :

M. Thomas Cuany
079 485 23 01

ou par e-mail :
thomas.cuany@hotmail.com



Feux de plein air et feux d'artifice du 1^{er} août

Cette année encore, la Municipalité de Chevroux délimitera une zone pour la mise à feu des engins pyrotechniques. Cet emplacement se situera comme d'habitude à la petite plage de Chevroux.

Durant les fêtes du 1^{er} août ou de toute autre manifestation et pour des raisons de sécurité, la Municipalité de Chevroux vous rappelle qu'il est formellement interdit d'utiliser des engins pyrotechniques en dehors des zones sécurisées prévues à cet effet.



En cas de non-respect de cette directive, la Municipalité décline toute responsabilité si un accident devait survenir.

Les contrevenants pourront être dénoncés et rendus responsables des éventuels dégâts qui seraient occasionnés.

Calendrier des manifestations

8 juillet Chœur Mixte «La Chanson du Lac»
de Chevroux : kermesse et friture



10 au 14 juillet CVC - Chevroux :
cours Optimist 2



12 au 16 juillet Jeunesse de Grandcour :
Giron des Jeunesses de la Broye
FVJC « Borgneville 2017 »



22 juillet CVC - Chevroux :
régates de la Voile d'Or (coquelets) ;
« De vous à nous » (cuisson du pain)
au marché de Portalban



31 juillet Fête nationale au terrain de foot à Missy

1^{er} août
Chevroux
Matin : Marché villageois et animations
« De vous à nous » (stand au marché
Villageois : vente de pains cuits au feu de
bois) &
« La Chevrotine » : Tournoi amical
de pétanque
Soirée : Fête Nationale



1^{er} août Glisse-Club de Grandcour :
1^{er} août à Grandcour



5 & 6 août CVC - Chevroux :
rencontre des vieux bateaux -
soirée jazz et friture

19 août Jeunesse de Chevroux :
Water volley à la plage
de Chevroux -
Inscription :
079 850 91 15



Calendrier des manifestations (suite)

26 août Amicale de Pétanque « La Chevrotine » :
Tournoi amical de pétanque



27 août Fête paroissiale à Chevroux

9 septembre « De vous à nous » (cuisson du pain)



16 & 17 septembre CVC - Chevroux :
régates de clôture - CVC (samedi
fondue et dimanche soupe aux pois)



23 & 24 septembre Bibliothèque « La Passade » - 2^{ème} édition
du Salon du livre (encore à confirmer)



7 octobre « De vous à nous » (cuisson du pain)



4 novembre « De vous à nous » (cuisson du pain)

1^{er}, 2, 8 & 9 décembre Troupe de théâtre «Le Ki'pro'quo»
de Grandcour :
soirées - spectacles



2 décembre « De vous à nous » (cuisson
du pain)



Club de pétanque « La Chevrotine »

Tournoi amical de pétanque à Chevroux, avec les habitants de Chevroux et le club de pétanque « La Chevrotine » :

Samedi 26 août 2017

Inscription à 9 h 30

Rendez-vous au terrain de pétanque.

Nous vous attendons nombreux.



Borgneville 2017 - Grandcour



Comme vous le savez, la Société de Jeunesse de Grandcour a le plaisir d'accueillir le Giron des Jeunesses de la Broye 2017, qui aura lieu du

12 au 16 juillet 2017.

Comme pour chaque manifestation de cette envergure, votre aide en tant que bénévoles, pour la cuisine, les bars, les activités ou la logistique est nécessaire.

N'hésitez pas à jeter un coup d'œil sur le site www.borgneville2017.ch et à vous inscrire à l'adresse : benevoles@borgneville2017.ch ou vous annoncer auprès de Mme Céline Combremont (responsable des bénévoles).

Pour tout soutien ou sponsoring, écrivez un mail à : sponsors@borgneville2017.ch ou contactez Mme Patricia Rothen au 079 210 85 69.

Dans le cadre de cette manifestation, un cross d'environ 4 kilomètres sera organisé le dimanche 16 juillet 2017, qui passera par des chemins communaux de Chevroux (départ de Grandcour – derrière le terrain de football, via le Château d'eau et La Créta) ; ces chemins de campagne seront donc fermés durant environ 2 heures.

Merci de votre compréhension.

Activité de l'ORPC Broye-Vully à Chevroux



Sous le commandement de M. Pedroli, l'ORPC (Organisation régionale de la protection civile) de la Broye - Vully a effectué un exercice le 25 avril 2017 à Chevroux, dont voici quelques photos...



Il s'agissait de tester le matériel anti-inondation, composé de boudins gonflables, afin de mieux protéger les habitants et les commerces de notre village.



Restaurant du Port - Chevroux

Le « Restaurant du Port » et sa nouvelle équipe ont le plaisir de vous accueillir durant cet été :

Lundi	8 h 30 - 23 h 00
Mardi	8 h 30 - 23 h 00
Mercredi	fermé
Jeudi	8 h 30 - 23 h 00
Vendredi	8 h 30 - 24 h 00
Samedi	9 h 00 - 24 h 00
Dimanche	9 h 00 - 23 h 00



Grand choix de pizzas à commander à l'emporter (prix attractifs) :

026 667 02 26

Paddle à Chevroux

Cette année vous pourrez à nouveau pratiquer le « paddle » à Chevroux.



Comme les années précédentes, Mme Arlette Javet sera à votre disposition au port de Chevroux pour la location de SUP (Stand Up Paddle), avec ou sans initiation, le

Mercredi
de 18 h 30 à 20 h 30
de mi-juin à mi-septembre 2017

Nous vous rappelons toutefois que les distances et zones d'activité doivent impérativement être respectées, afin d'éviter tout danger ou accident et qu'il ne faut en aucun cas « entrer » dans les réserves naturelles de la Grande Cariçaie.

Contact (réservations et informations) :

Arlette Javet - 079 204 16 15

info@seelandstandup.ch

www.seelandstandup.ch

page facebook : Seeland Stand UP

Place de jeux - collège de Chevroux

La Commune rend attentif les utilisateurs de la place de jeux du collège de Chevroux que cette dernière est **réservée aux enfants en âge de scolarité obligatoire**.

Autorisé de 8h00 du matin à 20h00.

Nous comptons sur votre collaboration.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.



Fermeture des bureaux durant l'été

Le bureau du port et de la bourse communale sera fermé du **21 août au 1^{er} septembre 2017** et le bureau du greffe du **31 juillet au 11 août 2017**.



Merci de votre compréhension.

PS. Un service sera toutefois assuré, sauf exception, **mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30**.

Nous rappelons l'horaire officiel d'ouverture du bureau communal :

Bourse et Port / M. Rotzetter / 026 667.10.11

bourse@chevroux.ch

port@chevroux.ch

Lundi	08h30 à 12h00	14h00 à 17h30
Mardi	08h30 à 12h00	fermé
Mercredi	fermé	14h00 à 17h30
Jeudi	08h30 à 12h00	14h00 à 17h30
Vendredi	08h30 à 12h00	14h00 à 17h30 * (*18h00 de mars à fin septembre)

Greffe communal / Mme Cattin / 026 667.10.05

admin@chevroux.ch

Lundi	fermé	fermé
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	fermé	14h00 à 17h30
Jeudi	fermé	14h00 à 17h30
Vendredi	fermé	14h00 à 17h30

Fermeture de la déchetterie



Nous vous rappelons que la déchetterie sera fermée lors de la Fête Nationale, mais sera ouverte selon l'horaire normal le **lundi 31 juillet 2017**.

Merci d'en prendre bonne note.

Canicule



Les périodes de canicule sont éprouvantes ; les seniors sont plus particulièrement touchés, mais il ne faut pas oublier les enfants !

Soyons solidaires et prêtons-leur attention.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

Se reposer, **rester au frais**, réduire l'activité physique et **s'hydrater suffisamment**.



Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir.

Fermer les fenêtres, volets, stores et rideaux le jour et bien aérer la nuit.

Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Chaleur en voiture = danger !!



Laisser un enfant ou un animal dans un véhicule en pleine chaleur peut s'avérer mortel !

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture.

Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir un véhicule. En quelques minutes, cela peut engendrer un coup de chaleur mortel !!!

Soyez vigilants.



Réception des nouveaux habitants



En date du 8 mars dernier la Municipalité, en compagnie de Charles-Edouard Bonny, Président du Conseil général, a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants (arrivés depuis août 2015 jusqu'à fin février 2017).

Une vingtaine de personnes se sont inscrites et nous avons également enregistré quelques excusés.

Après une présentation de Chevroux par notre Syndic, Jean-Daniel Curchod, suivie par diverses explications de notre Président du Conseil général, les nouveaux habitants ont été invités à partager un apéritif au caveau.

Argentine - Chevroux, retour aux sources

C'est avec une grande émotion que Mme Delfina ROCHA-BONNY a effectué un retour aux sources lors de la fête de l'Ascension. En effet, accompagnée par 2 de ses quatre enfants, Andres et César, la famille avait décidé de découvrir le village de ses origines. C'est en 1932 que le père de Delfina, André César BONNY, quittait Fribourg pour l'Argentine et y fonder sa famille. Ce dernier, originaire de Chevroux, était le petit-fils de César Louis BONNY et de Emma Élise née ROD, qui comptait déjà une branche ROD établie en Argentine...



Plusieurs descendants de cette branche de BONNY, établie à Fribourg, se sont ainsi découverts des liens de parenté et ont aussi renoué avec leur village d'origine. La suite des recherches permettra, je l'espère, de compléter leur arbre généalogique, une rencontre avec des personnes concernées et intéressées étant programmée dans le courant de l'été... à Chevroux bien entendu !

Pour la famille d'Argentine (Tucuman), les liens vont s'entretenir par courrier postal ou électronique avec le souvenir d'un magnifique, mais hélas trop court séjour dans nos terres ! Mais les promesses et invitations faites de part et d'autre laissent présager de futures rencontres, en Suisse ou en Argentine...

Olivier Duruz - Archiviste communal

L'Arc-en-Ciel - Jardin d'enfants Grandcour

Dès l'âge de 30 mois, votre enfant peut rejoindre le jardin d'enfants « L'Arc-en-Ciel » pour une première occasion de se sociabiliser au sein d'un groupe, de jouer, de chanter et de bricoler.



Accueilli par une équipe éducative compétente et dynamique, il peut venir passer une ou plusieurs demi-journées, du lundi au vendredi :

Lundi : 09h00 à 11h30 / 13h30 à 16h00

Mardi : 09h00 à 11h30

Mercredi : 09h00 à 11h30

Jeudi : 09h00 à 11h30 / Matinée forêt / 13h30 à 16h00

Vendredi : 09h00 à 11h30

Tarif : CHF. 24.00 la demi-journée

Le formulaire d'inscription et la convention se trouvent sur le site www.larcenciel.ch

Pour tout renseignement relatif aux inscriptions, vous pouvez également contacter le 079 512 68 71

Un encadrement formidable ...

Mon fils a adoré !

*Il me parle encore souvent de la
« petite » école de Grandcour.*

Dimanche 6 août 2017

Eglise de Ressudens « sous le Tilleul »



10 h 00 Culte

11 h 00 Apéritif

11 h 30 Assemblée générale
dès 12 h 00 Repas de soutien

Inscription au 079 324 87 32



Fête paroissiale dimanche 27 août 2017 à Chevroux

Cantine du Port

- 10 h 00** Accueil avec café et croissants
- 11 h 00** Culte unique sous la cantine avec « La Lyre » de Grandcour et les « Sundays Gospel Singers »
- 12 h 00** Apéritif avec aubade de « La Lyre »
- 12 h 30** Repas : festival de saucisses à griller, salade de pommes de terre, glaces
- 16 h 00** Fin de la manifestation

Cette journée est un dimanche d'offrande et de joie pour les paroissiens et amis de la paroisse

De 10h à 16h, il est possible de rejoindre la Fête même pour un court instant

Durant la fête, un chaudron attend votre offrande

Fête de la musique 2017 à Chevroux



Le 21 juin 2017 à 17 heures, par un temps plus que radieux, la population a été conviée à un sympathique et entraînant concert donné par la Fanfare des Aînés d'Orbe et environs « L'Allégresse » à la Route du Port à Chevroux.



Concert de « L'Allégresse »



Nous les remercions chaleureusement pour leur aubade.



Contrôle des champignons

La Préfecture du district de la Broye - Vully nous informe qu'il n'y aura pas de contrôle de champignons organisé cette année.



Les personnes désireuses de faire contrôler leur récolte peuvent se rendre sur le site de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons afin de trouver le contrôleur le plus proche.

www.vapko.ch



Merci de prendre bonne note de ce qui précède

Mise en garde du bureau du port

A tous les propriétaires de bateau

Communication importante de la Police cantonale qui déplore des vols de moteur dans les ports.

Rappel de cinq règles essentielles :

- ◆ Bien sécuriser le moteur du bateau au moyen d'un antivol spécifique.
- ◆ Etre en mesure de fournir le n° de série, la marque, la puissance, les particularités, ainsi que des photos détaillées du moteur.
- ◆ En cas de vol, ne rien toucher afin de préserver les traces éventuelles.
- ◆ Signaler à la police tout comportement suspect **026 557 32 21 ou 117.**
- ◆ Ne laisser aucune valeur dans votre embarcation.



Feu bactérien

Plantes interdites dans toute la Suisse

Cotonéaster sauvage, Cotonéaster horizontal
ou *Cotoneaster acuminatus*



Photinia davidiana



Comme chaque année le Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI) rappelle le danger que représentent les plantes ornementales hôtes du feu bactérien, telles que :

- ◆ Les sorbiers (Sorbus) ;
- ◆ Les photinias ;
- ◆ Les pommiers et cognassiers du Japon (Chaenomeles) ;
- ◆ Les amélanchiers (Amelanchier) ;
- ◆ Les néfliers (Nespilus, Eriobotrya).

La fiche complète avec illustrations peut être téléchargée sous :
<http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture/police-phytosanitaire-cantonale/feu-bactérien/>

Merci d'en prendre bonne note et de vous y conformer.

La Municipalité

Services compétents en
matière de feu bactérien

VD: administrations communales
ou SCA 021 557 91 85

La Plateforme Vaud, service de consultation de couple regroupant le Centre Social Protestant Vaud (CSP) et la Fondation Profa, se veut proche du public et offre un espace d'écoute et de réflexion pour les personnes de tout âge (adulte), genre, sexe, confession, culture et statut social.

La Fondation Profa est reconnue d'utilité publique par l'Etat de Vaud. Leurs espaces de parole couvrent le canton et 81 spécialistes mettent leurs expériences et connaissances à la disposition de la population.

Leurs sites :

www.csp.ch/vaud/services/

www.profa.ch



**Un professionnel
vous répond**

0840 860 860
info@problemedecouple.ch

Un service de consultation de couple est également à disposition :

www.problemedecouple.ch/

www.csp.ch/vaud/services/questions-de-couple/

www.profa.ch/fr/themes/couple/



Département de la santé et
de l'action sociale



Avez-vous envie de vivre une expérience unique en son genre en famille ? Alors tentez un échange tout en restant à la maison !

Chaque année quelques 65 étudiants arrivant des quatre coins de la planète viennent en Suisse pour vivre une expérience d'échange. Âgés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année, pour en savoir plus sur notre pays, ses habitants, sa culture et sa langue.

Ouvrez votre foyer et votre cœur à l'un de ces jeunes et vivez l'aventure de l'échange. En tant que famille d'accueil YFU, vous recevez un jeune chez vous pour une durée de 10 à 11 mois sans indemnisation financière, en lui offrant ainsi un deuxième foyer. La motivation se fonde sur l'intérêt que l'on porte à la nouveauté et à un échange culturel.

Vous pouvez bien évidemment compter sur l'encadrement et le soutien de YFU pendant toute la durée de l'échange.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à les contacter sans engagement au 026 466 11 11 ou par courriel à l'adresse : romandie@yfu.ch

Site internet : www.yfu.ch

L'association YFU Suisse, forte de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine des échanges de jeunes, ne poursuit pas de buts lucratifs et reçoit, en tant qu'organisme de bienfaisance, le soutien de la Confédération.

Les activités d'YFU ont pour objectif de promouvoir la compréhension interculturelle, le respect entre les peuples et la disposition à assumer nos responsabilités sociales.

Pour un environnement propre !

Lorsque des bipèdes vont se promener avec leurs quadrupèdes, tous n'adoptent pas un comportement responsable concernant ce que leurs chiens laissent derrière eux.

La plupart d'entre nous connaissent le spectacle : une crotte de chien sur le trottoir, plusieurs sur l'espace vert, peut-être même sur le terrain de jeux des enfants. Et qui n'a pas déjà marché dedans, passé dessus en vélo ou avec la poussette ?

Cela agace tout le monde.

Faites un geste, le bon : ramassez les crottes de vos chiens !

Pour un environnement propre !



Pour un environnement propre !



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX (PSA)

Dornacherstrasse 101; Case postale CH-4018 Bâle

Tél. 061 365 99 99

sts@tierschutz.com

Tir à l'affût nocturne du sanglier

Décision du Département du territoire et de l'environnement du 6 avril 2017.

Le Département du Territoire et de l'Environnement a décidé de reconduire les opérations de tirs nocturnes.

Le tir à l'affût nocturne du sanglier est autorisé uniquement du 11 avril au 31 août 2017.

Les tirs seront strictement limités aux zones agricoles particulièrement touchées par les dégâts du sanglier des communes suivantes :

- ◆ Yverdon, Yvonand, **Chevroux** et Cudrefin, hors des réserves naturelles de la Rive sud du lac de Neuchâtel ;
- ◆ Noville, Rennaz et Roche, hors de la réserve naturelle des Grangettes ;
- ◆ Bavois, Bretonnières, Corcelles-près-Concise, Le Lieu (Les Charbonnières), Premier et Vallorbe.

La section chasse, pêche et surveillance (DGE) est responsable de la mise en œuvre et du contrôle de ces tirs.

Les modalités et conditions de ces tirs figurent dans les directives concernant le tir à l'affût nocturne du sanglier, publiées sur le site internet de l'Etat de Vaud www.vd.ch - rubrique « Informations aux chasseurs ».

Jacqueline de Quattro
La Cheffe du Département



Pédibus



Le « Pédibus » c'est quoi ?

C'est une ribambelle d'enfants, qui se rend à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Chaque parent qui inscrit son enfant dans le « Pédibus » s'engage également à le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins.

Depuis janvier 2017, le Pédibus Vaud est coordonné entièrement par l'ATE (Association Transport et Environnement) et son nouveau responsable M. Gwennaël Bolomey.

Vous êtes intéressés par le Pédibus ? Vous souhaitez créer une nouvelle ligne ? Faire la promotion de ce mode de déplacement simple et ludique ? Ou simplement nous poser une question ?

Alors n'hésitez pas à contacter :

- ◆ M. Gwennaël Bolomey - Coordinateur Pédibus ATE
Téléphone: 076 330 83 58 – mardi 9 - 12 h et jeudi 14 - 17 h
Email: vaud@pedibus.ch

Les atouts de « Pédibus » : bon pour la santé, la sécurité, changer d'air, cheminer avec les copains et aider les parents.

En collaboration avec :



& le soutien du Fonds de sécurité routière.



Envois publicitaires



Comme un certain nombre d'autres communes vaudoises, la Municipalité a décidé de ne pas collaborer avec la Fondation BVA.

Toutefois, et malgré que nous ne transmettions pas les coordonnées des habitants, vous pourriez tout de même recevoir des envois publicitaires.

Les habitants qui ne veulent pas recevoir de publicité sont invités à s'inscrire sur la liste « Robinson »

<http://sdv-konsumenteninfo.ch/francais/listes-robinson/>

Les sociétés membres de l'Association suisse de marketing direct (ASMD), à laquelle la Fondation BVA est affiliée, se sont engagées à ne pas envoyer de la publicité figurant sur cette liste.

Attestation de documents

Le bureau de l'Administration communale, conformément aux directives cantonales, rappelle que les préposés ne sont pas habilités à attester de documents (« copie certifiée conforme »), sauf bien évidemment dans le cas de documents émis par le préposé lui-même.

Dans le canton de Vaud ce rôle est officiellement dévolu aux notaires, qui sont seuls habilités à attester qu'une copie d'un document est conforme à l'original.

L'administré doit donc impérativement s'adresser à un notaire, ou directement à l'autorité qui a émis le document original.

Merci d'en prendre bonne note.



CYCLISTES

RÈGLES RESPECTÉES
DANGERS ÉVITÉS

